



Pret d'argent sans reconnaissance de dette

Par **cocotte**, le **20/04/2008** à **11:04**

Bonjour

J'ai besoin d'un renseignement : Il y a 1 an l'ex ami de ma mère m'a fait un don d'argent assez important pour rembourser un credit et payer d'autres frais.

Il n'était pas question de remboursement , il ne voulait pas que quiquonque soit au courant (car il à des enfants)

Etant donné l'imporatnce de la somme (25000€ en espèces) puis 15000€ en chèque , cela me gênait de ne pas donné un petit quelquechose quand cela m'etait possible de donner!

J'ai commencer à donner 200€ /mois même s'il refusait , il les prenait quand même et aujourd'hui comme ma mère est séparé de lui il m'ecrit par le biais d'un notaire qu'il souhaite que je lui signe une reconnaissance de dettes avec comme reboursement mensuel la somme de 200€/mois .

Il a 74 ans et s'il vient à deceder je devari payer ses heritiers de cette même somme chaque mois.

S'il était toujours avec ma mère il n'aurait jamais fait cela et c'est par vengeance je pense!

Puis-je refuser de signer car au départ il s'agissait d'un don généreux !

Merci de m'aider car il va saisir le tribunal egalement !